

Le référentiel MASE passe à sa version 2014

Le corps du référentiel est toujours constitué de **5 axes**. Son esprit originel est conservé. Des améliorations sont apportées pour augmenter la performance du référentiel MASE et afin qu'il reste toujours adapté au contexte socio-économique.

Mais **chaque axe a un objectif défini** afin de lui **donner un sens commun pour tous**.

(1) Engagement de la direction

- **Objectif** : définir l'organisation du management SSE.
- **Comment ?** Par un engagement de la direction.

(2) Compétences et qualification professionnelle

- **Objectif** : transmettre le « savoir », le « savoir-faire » nécessaires.
- **Comment ?** En développant les compétences et la culture sécurité et en impliquant tous les salariés.

(3) Organisation du travail

- **Objectif** : maîtriser les risques SSE lors de la réalisation des tâches, des travaux ou des prestations.
- **Comment ?** en anticipant et en mettant en œuvre les moyens humains, matériels et techniques adaptés à la réalisation des tâches, travaux ou prestations.

(4) Efficacité du système de management

- **Objectif** : évaluer l'efficacité du système de management.
- **Comment ?** en l'analysant...

(5) Amélioration continue

- **Objectif** : améliorer continuellement le système de management.
- **Comment ?** en remettant en cause régulièrement ses outils...

Les points obligatoires générant des documents standards sont supprimés.

Par exemple la **politique QSSE** qui devait contenir un certain nombre d'**items obligatoires** (droit de retrait, lutte contre les addictions, etc...). Dans la v2014, cette politique « **peut notamment comporter** » ces points sans caractère obligatoire ni exclusif. C'est la transcription des **réelles convictions de la direction** qui est prise en compte.

Le principe d'évaluation par question est maintenu.

La cotation reste sur une base de 5000 points maximum en audit initial et 6000 points en renouvellement. Les 1000 points supplémentaires portent sur des questions réparties sur les 5 chapitres du référentiel. Les trois types de cotations sont notées **B**, **V** et **VD**. Les questions à cotation « **binaires** » sont notées **B** alors qu'elles étaient notées **/** dans l'ancienne v2009. Les questions à cotation « **variables** » sont notées **V** alors qu'elles étaient notées **=>** dans l'ancienne v2009. Les **questions qui comptent double** sont notées **VD** lors d'un audit de renouvellement.

Dans la v2014, il y a obligation d'une **évaluation distincte dans les trois domaines SSE (sécurité, santé et environnement)**.

La **nouvelle mise en page** permet de **mettre en corrélation les exigences** (pour **guider vers l'objectif** à atteindre) sur la page de gauche, **et les questions correspondantes** (pour **évaluer**) sur la page de droite.

La **terminologie est révisée** afin d'**uniformiser les différents termes** dans l'ensemble du document.

C'est ainsi que les termes « *DUER, PdP, PPSPS, analyse des risques* » sont regroupés en la seule phrase « *analyse des risques* » dans la v2014.